

Conditions Générales de Vente du Logiciel RocketChart

Dernière mise à jour le 01 juin 2022

Le logiciel dénommé "RocketChart" est édité par ROCKETCHART, SARL au capital de 1 500 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro RCS 882 539 075, et dont le siège social est situé 130 route de la vesancière 01170 Vesancy, France.

ROCKETCHART a pour activité la création et le développement de logiciels accessibles depuis les sites internet <https://rocketchart.co> et <https://app.rocketchart.co> (ci-après les "Sites") et l'édition de logiciels informatiques pour les entreprises. La Plateforme a pour objet d'offrir aux Clients et aux Utilisateurs, en tant que professionnels, une solution destinée à les accompagner dans la gestion de leur trésorerie. Elle permet notamment d'assurer un suivi de trésorerie, de réaliser des prévisions de trésorerie et du reporting.

Article 1 - Définitions

"Abonnement ou offre d'Abonnement" désigne la souscription par le Client aux services pour une Durée initiale dont l'objet est précisé dans la commande.

"CGU" désigne les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.

"Client" désigne toute personne, morale ou physique, ayant souscrit à une offre d'Abonnement sur le Site et ayant la qualité de professionnel au sens du Code de la consommation.

"Contenu" désigne tout contenu que les Utilisateurs peuvent télécharger et classer depuis la Plateforme, notamment mais sans que cette liste ne soit limitative, des documents

commerciaux, des données financières, des Données à Caractère Personnel ;

“Contrat” désigne la convention mise en place entre ROCKETCHART et son Client, dès paiement d’un ou plusieurs Services par ce dernier. Le contenu des Services et les obligations en découlant pour chacune des Parties sont précisées sur les Sites ainsi que dans les présentes CGV, et dans les [Conditions Générales d’Utilisation](#) (CGU).

“Commande” désigne l’ensemble des Services sélectionnés par un Client sur les Sites. La Commande est réputée validée dès lors que les conditions prévues à l’article 9 sont respectées.

“Compte” désigne un compte valide donnant accès à la Plateforme.

"Donnée(s) à Caractère Personnel" désigne(nt) toute(s) donnée(s) à caractère personnel au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) relative(s) à une personne physique qui est ou pourrait être identifiée.

"Durée Initiale" désigne le nombre ferme de mois durant lequel le Client est autorisé à accéder et utiliser la Plateforme.

“Partie(s)” désigne(nt) ROCKETCHART et/ou le Client.

“Plateforme” désigne l’outil de gestion de trésorerie mis à disposition du Client par ROCKETCHART, accessible sur ordinateur via les Sites.

“Politique de Confidentialité” désigne le document établi par ROCKETCHART détaillant sa gestion des traitements de Données à Caractère Personnel du Client et définissant l’ensemble de leurs droits conformément au RGPD, disponible sur le Site.

“RGPD” désigne le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des Données à Caractère Personnel.

“Site” désigne les sites internet de ROCKETCHART accessibles à l’adresse <https://rocketchart.co> et <https://app.rocketchart.co> présentant la Plateforme.

“Tiers” désigne toute personne physique ou morale non partie à ces Conditions Générales de Vente (CGV).

"Utilisateur" désigne toute personne physique ou morale, bénéficiant d’un accès à la

Plateforme selon les termes de ces CGV.

“Services” désigne une offre d’Abonnement proposée et réalisée par ROCKETCHART à ses Clients. Leurs contenus sont détaillés sur les Sites et sur la Plateforme. L’offre d’Abonnement permet d’utiliser la Plateforme au-delà de la période d’essai gratuite de 15 jours.

Article 2 - Objet

Les présentes CGV régissent la relation contractuelle entre les Parties. Elles ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles ROCKETCHART consent au Client, qui l’accepte, le droit incessible, non exclusif et personnel d’utiliser les Services dont les caractéristiques sont précisées à l’article 3.

Les CGV s’appliquent aux seuls professionnels à l’exclusion des consommateurs. À ce titre, le Client reconnaît avoir la qualité de professionnel, conformément aux dispositions du Code de la consommation applicables. Le Client reconnaît avoir le pouvoir pour engager la société.

Si l’une quelconque disposition de ces CGV ou son application à toute personne ou circonstance est jugée nulle, cette nullité ne concernera pas les autres dispositions ou applications de ces CGV, qui resteront en vigueur, séparément de la disposition jugée nulle. À cette fin, les dispositions de ces CGV sont déclarées autonomes. Dans ce cas, les Parties devront, si possible, remplacer cette stipulation annulée par une stipulation valable correspondant à l’esprit et à l’objet des CGV.

Aucune renonciation par ROCKETCHART à l’une de ses obligations ne doit être considérée ou interprétée comme une renonciation à son bénéfice.

Les CGV sont rédigées en langue française. Une traduction en langue anglaise peut être fournie à titre d’information. En cas de contradiction, seule la version française fera foi entre les Parties. Les CGV sont mises à la disposition du Client sur le Site <https://rocketchart.co>.

Les CGV sont systématiquement adressées ou remises à chaque Client avant la souscription des Services. En conséquence, le fait de procéder à un paiement via la Plateforme implique l’adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, à l’exclusion de tous autres documents en sa possession tels que catalogues ou plaquettes publicitaires émis par

ROCKETCHART, lesquels n'auront qu'une valeur indicative et non contractuelle. Les présentes CGV se substituent à tout autre document antérieur, tout autre accord écrit ou verbal en relation avec le même objet, et prévalent sur toute disposition contraire qui pourrait être contenue dans les documents émanant du Client.

Les CGV applicables au Client sont celles de la version en vigueur à la date de la Souscription ou à la date du renouvellement de l'Abonnement.

Le Client reconnaît également avoir été pleinement informé par ROCKETCHART de l'étendue de ses obligations contractuelles aux termes des présentes CGV.

Article 3 - Moyens techniques - Caractéristiques des Services

Avant toute utilisation de la Plateforme et des Services, le Client doit s'assurer qu'il dispose des moyens techniques et informatiques lui permettant d'utiliser la Plateforme et de commander les Services sur la Plateforme et que son navigateur permet un accès sécurisé aux Sites et à la Plateforme. Le Client doit également s'assurer que la configuration informatique de son matériel/équipement est en bon état de fonctionnement et ne contient pas de virus.

Les Services sont accessibles en ligne. Ils donnent accès aux fonctionnalités détaillées lors de leur souscription, notamment :

- Outils de suivi de trésorerie,
- Outils de prévisions de trésorerie,
- Outils de reporting & collaboration.

L'Utilisateur devra utiliser les Services d'information sur les comptes bancaires pour importer automatiquement ses opérations et autres informations bancaires pour accéder aux Services de la Plateforme.

Les Services d'information sur les comptes bancaires permettent à l'Utilisateur de relier certains comptes bancaires ou autres comptes de paiement détenus par le Client à la

Plateforme afin d'importer automatiquement des Informations Bancaires à partir de ce Compte. L'Utilisateur peut choisir de se connecter à un compte bancaire par le biais de la saisie en ligne. Les données d'identification de sécurité bancaire en ligne lui seront demandées. Une fois la synchronisation à la banque du Client effectuée, ROCKETCHART télécharge automatiquement les Informations Bancaires. Il se peut que l'Utilisateur doive fournir des justificatifs d'identité supplémentaires, tels que les dispositifs d'authentification multifactorielle. ROCKETCHART traitera les Informations Bancaires obtenues auprès de la banque du Client et les présentera sur la Plateforme.

Les Services d'information des comptes bancaires décrits sont fournis en sous-traitance par Budget Insight, prestataire ROCKETCHART.

L'Utilisateur reconnaît que la Plateforme est susceptible d'évoluer et qu'à ce titre, les Services pourraient être adaptés en conséquence.

ROCKETCHART se réserve expressément, sans indemnisation, le droit de modifier, à des fins d'amélioration, sans préavis et à tout moment tout ou partie des Services ou leurs modalités d'accès et, le cas échéant, la présentation et/ou le contenu des fonctionnalités.

Article 4 - Compte d'essai

ROCKETCHART offre la possibilité de créer gratuitement un Compte pour un Tiers souhaitant évaluer les Services.

Ce Compte d'essai est mis à disposition pendant une durée de quinze (15) jours à compter de la mise en service et dans les conditions suivantes :

- Il n'est possible de créer qu'un seul Compte d'essai et cette offre n'est pas renouvelable ;
- ROCKETCHART peut, à la demande du Client, et sans y être obligée, permettre au Client d'utiliser le Compte d'essai pour une durée supplémentaire de 15 jours ;
- Le Tiers autorisé à utiliser un Compte d'essai reconnaît que l'accessibilité à la Plateforme a pour seul objet de lui permettre de tester les Services avant la souscription éventuelle d'un Abonnement payant. Il s'interdit à ce titre de réaliser des

traitements ou des prestations quelconques pour des Tiers en utilisant son Compte d'essai ;

- Le Tiers autorisé à utiliser un Compte d'essai doit avoir pris connaissance et accepté les [CGU](#) avant d'accéder à la Plateforme ;
- La responsabilité de ROCKETCHART ne saurait être engagée à quel titre que ce soit du fait de l'utilisation de la Plateforme à titre d'essai. ROCKETCHART ne sera tenue à aucune indemnité d'aucune sorte en cas de dysfonctionnement de la Plateforme, pendant toute la durée de l'essai.

ROCKETCHART se réserve la possibilité de supprimer sans préavis tout Compte d'essai ne respectant pas les dispositions qui précèdent ou toute autre disposition des présentes CGV ou des [CGU](#). Dans l'hypothèse où l'essai n'est pas suivi par la Souscription d'un Abonnement, ROCKETCHART supprime immédiatement le Compte d'essai du Tiers autorisé et les données associées.

Article 5 - Accès aux Services

Le Client accède aux Services en ligne par Internet, par le biais des Sites, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe qui lui sont communiqués dès la création de son Compte.

Afin d'accéder à la Plateforme, le Client doit remplir un formulaire d'inscription et fournir certaines données. Le Client s'engage à fournir des informations exactes, complètes, sincères et précises.

Le Client aura ainsi accès aux Services en mode SaaS 24h/24 et 7j/7 sauf en cas d'opérations de maintenance, pannes éventuelles ou cas de force majeure affectant ROCKETCHART.

Le Client fait son affaire de souscrire, auprès d'un fournisseur d'accès à Internet, un Abonnement lui permettant d'accéder aux Sites, à la Plateforme et aux Services. Le Client s'assure de la compatibilité de son environnement technique requise pour l'accès et/ou l'utilisation des Services.

L'Abonnement aux Services souscrit par le Client est uniquement valable pour ses représentants, ses salariés et un Tiers autorisé (Expert-Comptable). Le Client reconnaît que les codes d'accès aux Services sont strictement personnels, confidentiels et intransmissibles. Le Client s'engage à préserver la confidentialité de ses codes d'accès aux Services et à prendre toute mesure nécessaire afin d'empêcher la communication de ces codes qui permettrait à des Tiers d'accéder de manière illicite aux Services. ROCKETCHART recommande au Client de modifier régulièrement les mots de passe et de choisir des mots de passe complexes comprenant des lettres, chiffres et caractères spécifiques.

ROCKETCHART invite le Client à consulter le site de la CNIL qui propose une liste de conseils pour gérer ses mots de passe en toute sécurité.

Le Client s'engage à informer ROCKETCHART par email et sans délai en cas de vol ou de perte de ses identifiants et/ou mots de passe.

Le Client s'engage à ne pas revendre les prestations incluses dans les Services à ses propres Clients ou à des Tiers. En cas de non-respect de cette obligation, ROCKETCHART pourra procéder à la suspension immédiate de l'exécution de ses prestations, sans avoir à en justifier auprès du Client.

Article 6 - Mises à jour - Maintenance

Les Services accessibles par le biais du Site font l'objet de mises à jour régulières par ROCKETCHART.

Le fonctionnement de la Plateforme et l'accès aux Services peuvent être interrompus temporairement pour procéder à des opérations de maintenance ou de mises à jour :

- sans préavis en dehors des heures de travail (de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h) ; ou en cas d'absolue nécessité
- avec un préavis de 24 heures pour toute intervention susceptible de dépasser une heure pendant les heures de travail.

ROCKETCHART s'engage à faire son possible pour que les opérations de maintenance ne perturbent pas l'utilisation du Client. Lorsque les opérations de maintenance ou de mise à

jour entraînent la suspension des Services, ROCKETCHART s'engage à en notifier le Client dans les meilleurs délais.

Article 7 - Durée

La Souscription est réalisée pour une Durée de douze (12) mois et peut être renouvelée sur demande du Client pour la Durée et les Plans (mensuel ou annuel) de son choix. À défaut de renouvellement sollicité par le Client, la Souscription prendra fin au dernier jour de la Durée.

Article 8 - Résiliation

8.1 Résiliation pour convenance

Le Client peut résilier le contrat à tout moment par l'envoi d'une demande écrite par email. Les Parties s'obligent à exécuter l'ensemble des dispositions des présentes CGV jusqu'à leur terme. Pour le cas où le Client souhaiterait résilier son engagement avant l'échéance du terme de l'Abonnement en cours, il reconnaît devoir néanmoins exécuter l'ensemble de ses obligations et payer le prix convenu pour l'Abonnement en cours. Aucun remboursement ou crédit ne peut être fait pour une utilisation partielle de la Plateforme.

8.2 Résiliation pour faute

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations au titre des CGV, manquement auquel il ne serait pas remédié dans un délai de trente (30) jours calendaires à Compter de la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, l'autre Partie pourra résilier la Souscription.

En particulier,

- En cas de retard de paiement de plus de trente (30) jours, ROCKETCHART peut considérer que les CGV ont été résiliées à la date à laquelle le paiement est dû.
- ROCKETCHART se réserve le droit de résilier unilatéralement la Souscription d'un Client si le contenu stocké, mis en ligne et/ou échangé par les Utilisateurs créait des

problèmes opérationnels ou relatifs à ses serveurs.

En cas de résiliation anticipée du Contrat aux torts du Client et ce, quelle qu'en soit la cause, toutes les sommes restant dues par le Client seront immédiatement exigibles sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus à ROCKETCHART. Par ailleurs, la Partie défaillante s'engage à indemniser l'autre Partie pour tous les dommages prouvés qu'elle a subis et résultant de la résiliation du Contrat du fait d'un manquement de la Partie défaillante à ses obligations contractuelles.

La résiliation devra être notifiée à l'autre Partie défaillante par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 9 - Prix - Commande – Paiement

9.1 Prix

En contrepartie de l'accès aux Services dans les conditions prévues par les présentes, le Client s'engage à payer à ROCKETCHART une rémunération d'utilisation des Services.

Le montant de la rémunération des Services est indiqué sur les Sites, sur la Plateforme, et précisé au moment de payer, en euros, hors taxes et toutes taxes comprises. Les tarifs indiqués sur les Sites sont ceux en vigueur au jour de la signature du Contrat. ROCKETCHART se réserve le droit de faire des offres promotionnelles qui peuvent différer de la politique des prix communiquée au Client.

Le montant de la rémunération des Services est payable lors de la signature du Contrat. Le paiement s'opérera par prélèvement automatique mensuel ou annuel selon le plan choisi. Les sommes dues à ROCKETCHART ne comprennent pas le coût de la connexion Internet qui reste à la charge du Client.

ROCKETCHART pourra modifier le montant de la rémunération des Services sous réserve d'informer le Client au moins un (1) mois avant l'entrée en vigueur des modifications. À défaut de résiliation dans le délai d'un (1) mois, les modifications entreront en vigueur et seront réputées acceptées par le Client.

9.2 Commande

Le Client a la possibilité de modifier sa Commande et de corriger d'éventuelles erreurs avant de procéder à validation de sa Commande. Les mentions indiquées par le Client, lors de la saisie des informations inhérentes à sa souscription engagent celui-ci. ROCKETCHART ne saurait être tenue responsable des erreurs commises par le Client dans le libellé des coordonnées du destinataire de la souscription.

Les Services sont fournis sous réserve que le Client accepte les présentes CGV ainsi que les [CGU](#). Le fait de procéder à un paiement via la Plateforme implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV et [CGU](#).

Après acceptation des présentes CGV et validation de la Commande, le Contrat est valablement conclu entre ROCKETCHART et le Client, et les engage de manière irrévocable. Un email de confirmation de sa demande de Commande lui sera alors envoyé.

ROCKETCHART recommande au Client de conserver les informations contenues dans la confirmation de sa demande de Commande établie à son attention par ROCKETCHART, sur support papier ou sur support informatique.

Les Commandes passées par le Client sont donc fermes et irrévocables et sont soumises aux présentes CGV.

ROCKETCHART se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande qui émanerait d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une précédente Commande.

9.3 Factures

Les factures sont établies uniquement par voie électronique, ce que le Client accepte expressément.

Le Client s'engage à informer ROCKETCHART de tout changement dans son adresse postale et bancaire ou toute autre information nécessaire pour le paiement.

Tout différend concernant une facture doit être exprimé dans une lettre ou un courriel adressé avec accusé de réception dans les quinze (15) jours à compter de la date de la facture (ou facture pro forma).

En l'absence d'une telle lettre ou de courriel, le Client sera réputé avoir accepté la facture.

9.4 Paiement

Les prix sont mentionnés sur les Sites dans la rubrique "Tarifs" et sur la Plateforme, en euros, hors taxes et toutes taxes comprises.

Le montant total est indiqué dans le récapitulatif de la Commande, avant que le Client valide sa Commande de Service(s), renseigne et valide ses coordonnées de facturation et procède au paiement. Ce montant total est indiqué en hors taxes et toutes taxes comprises.

La Commande des Services est payable en euros. La totalité du paiement doit être réalisée au jour de la Commande par le Client. Le Site utilise le système de sécurisation de Stripe pour le paiement par carte bancaire et prélèvement SEPA, prestataire spécialisé dans la sécurisation de paiement en ligne. Ces systèmes garantissent au Client la totale confidentialité de ses informations bancaires. La transaction bancaire, réalisée entre le Client et le système sécurisé choisi est donc entièrement chiffrée et protégée. Les coordonnées bancaires du Client ne sont pas stockées informatiquement par ROCKETCHART.

Le Client garantit disposer des fonds ainsi que des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. Le Client s'engage à maintenir actifs les moyens de paiements (compte bancaire, carte bancaire) associés à son Compte ROCKETCHART, notamment en cas de prélèvement automatique et à informer suffisamment tôt ROCKETCHART de tout changement de coordonnées bancaires pour lui permettre de tenir compte des modifications et de poursuivre les prélèvements.

Le Client ne pourra, sous aucun prétexte, procéder à une quelconque compensation entre les sommes que ROCKETCHART pourrait lui devoir et les sommes qu'il devra à ROCKETCHART, sauf accord exprès de ce dernier pour y procéder. Dans la mesure où elle sera applicable, la

TVA sera ajoutée par ROCKETCHART aux montants facturés.

ROCKETCHART se réserve le droit de suspendre sans préavis ou d'annuler toute exécution des Services en cas de défaut de paiement ou de paiement partiel de toute somme qui serait due par le Client à ROCKETCHART jusqu'à ce que le paiement soit reçu dans son montant total.

En cas de retard de paiement, le Client sera soumis à une somme forfaitaire de quarante (40) euros.

Tout retard dans le versement donne lieu au paiement d'intérêts par le Client sur le montant restant dû à la date d'échéance.

Le taux d'intérêt correspond au taux appliqué par la Banque centrale européenne, à l'échéance, pour ses opérations en euros, augmenté de dix (10) points de pourcentage. Le Client devra rembourser ROCKETCHART de tous les frais (y compris les éventuels honoraires d'avocats) associés au recouvrement des paiements non honorés par le Client.

Article 10 - Garantie et responsabilité

10.1 Responsabilités et garanties de ROCKETCHART

10.1.1 Général

ROCKETCHART s'engage à :

- prendre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité du Contenu du Client pendant la Durée ;
- ne pas utiliser le Contenu pour une autre finalité que la fourniture des Services ;
- ne pas en altérer ou transférer le Contenu ;
- prendre toutes les précautions raisonnables pour assurer la protection physique du Contenu.

ROCKETCHART fournit les Services au terme d'une obligation de moyens. ROCKETCHART concède au Client et aux Utilisateurs un droit non exclusif d'accès et d'utilisation de la Plateforme conformément aux CGV.

ROCKETCHART s'engage à faire preuve de prudence et de diligence dans la fourniture d'un service de qualité, conformément aux usages en la matière et aux règles de l'art.

ROCKETCHART ne garantit pas que les Services fonctionneront sans interruption ou dysfonctionnement, ou ne comporteront pas d'anomalies ou d'erreurs pouvant être corrigées, ou qu'ils sont compatibles avec du matériel ou une configuration autre que ceux expressément approuvés par ROCKETCHART.

ROCKETCHART se réserve le droit d'interrompre à tout moment et temporairement l'accès aux Services :

- pour effectuer une mise à jour, des interventions techniques de maintenance ou d'amélioration des Services, qui contribueront à leur bon fonctionnement ou pour réparer une panne : ROCKETCHART fera ses meilleurs efforts pour avertir le Client de ces interruptions et ne pas perturber l'activité du Client ;
- en cas d'indisponibilité des serveurs pour quelque motif que ce soit ;
- en cas d'impayés, de manquements aux CGV et aux [CGU](#), d'atteintes par un Tiers portées à la sécurité de la Plateforme.

ROCKETCHART ne sera tenue à aucune indemnité en cas d'interruption temporaire d'accès aux Services dans les conditions rappelées ci-dessus.

ROCKETCHART ne garantit pas que la souscription aux Services améliorera la performance de l'activité du Client.

Cette clause est essentielle pour ROCKETCHART et fait partie de l'accord des Parties.

En aucun cas, ROCKETCHART ne sera directement ou indirectement responsable de tout dommage causé aux Clients, ou à une tierce partie en raison de leur faute.

10.1.2 Limitation de garantie de ROCKETCHART

DANS LES LIMITES PRÉVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR, LES SERVICES DE ROCKETCHART SONT FOURNIS ET LICENCIÉS EN L'ÉTAT. ROCKETCHART NE GARANTIT PAS QUE L'UTILISATION DES SERVICES SERA SANS INTERRUPTION OU SANS ERREUR.

Quelle qu'en soit la cause, la responsabilité globale cumulée de ROCKETCHART ne saurait jamais excéder le montant des sommes effectivement perçues d'un Client par ROCKETCHART en rémunération de la Commande en cours.

Ce plafond de responsabilité ne s'applique toutefois pas à la responsabilité découlant :

- d'un décès ou d'un dommage corporel ;
- d'une faute lourde ou d'un dol ;
- de tout autre fondement qui ne peut être exclu ou limité au regard de la réglementation applicable.

La responsabilité de ROCKETCHART ne pourra être engagée que pour le seul dommage dont ROCKETCHART est directement et exclusivement à l'origine, sans aucun engagement solidaire ou in solidum avec les Tiers ayant concouru au dommage.

ROCKETCHART ne saurait être tenue responsable des dommages indirects tels que pertes de bénéfices, de Commandes, de Clientèle ou de chiffre d'affaires, préjudice moral ou commercial, sa responsabilité ne pouvant être recherchée dans le cadre d'une action dirigée contre le Client par un Tiers.

10.2 Responsabilité et garantie du Client

D'une manière générale, pour utiliser les Services, le Client s'engage à :

- toujours fournir des informations sincères et véridiques et à les mettre à jour si nécessaire afin qu'elles restent complètes et exactes ;
- utiliser les Services conformément à sa destination, aux [CGU](#) et aux présentes CGV, et collaborer de bonne foi avec ROCKETCHART ;
- suivre les prérequis techniques ou recommandations émises par ROCKETCHART ;
- ne jamais partager l'accès à la Plateforme, ce droit étant strictement personnel ;
- ne pas nuire à la réputation de ROCKETCHART, dénigrer les Services ou diffamer ROCKETCHART, notamment sur Internet, y compris sur les réseaux sociaux, et employer de la mesure et de la prudence quant aux propos concernant ROCKETCHART ou ses employés ;
- ne pas s'engager dans toute conduite qui pourrait interrompre, détruire, limiter ou plus généralement nuire à ROCKETCHART ou permettre aux Clients d'accéder et d'utiliser la Plateforme sans autorisation, y compris en utilisant des virus, codes malveillants, des programmes ou des fichiers ;
- ne pas copier ou vendre tout ou partie de la Plateforme.

10.2.1 Accès et utilisation de la Plateforme

Le Client reconnaît que les Services constituent une Plateforme particulièrement complexe notamment en termes de technologie informatique. ROCKETCHART utilise des procédés et techniques conformes à l'état de l'art. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, les tests et les expériences ne peuvent couvrir toutes les utilisations possibles. Le Client s'engage donc à supporter les risques d'inadéquation ou d'indisponibilité des Services.

Le Client agit comme une entité indépendante et assume en conséquence tous les risques de son activité. Le Client est responsable de :

- son accès et de l'utilisation des Services par l'ensemble des Utilisateurs ;
- l'obtention et le maintien de tout l'équipement nécessaire pour accéder à la Plateforme ;
- s'assurer qu'un tel équipement est compatible avec la Plateforme.

Le Client est entièrement et seul responsable du Contenu téléchargé, stocké ou mis en ligne par les Utilisateurs via la Plateforme. Les Utilisateurs sont informés que l'utilisation de la Plateforme ne les dispense pas de réaliser des copies de sauvegarde.

10.2.2 Équipement du Client

ROCKETCHART peut recommander au Client des prérequis techniques ou certaines configurations pour utiliser les Services. Le Client est responsable du suivi de ces prérequis techniques ou recommandations.

Le Client est seul responsable de sa connexion à Internet ainsi que de tous les frais afférents.

Le Client déclare comprendre que ROCKETCHART ne peut pas être tenue responsable en cas d'interruption de l'Internet, de virus affectant leurs données et/ou logiciels, de l'éventuelle utilisation abusive des mots de passe de son Compte et, plus généralement, de tous les dommages causés par des Tiers.

Le Client est seul responsable de l'utilisation et de la mise en œuvre de moyens de sécurité, de protection et de sauvegarde de ses équipements, de ses contenus et logiciels.

À ce titre, il s'engage à prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses

contenus. Le Client s'engage à ne commettre aucun acte qui pourrait mettre en cause la sécurité de la Plateforme.

En cas de violation de ce qui précède, ROCKETCHART se réserve le droit de suspendre immédiatement l'accès aux Comptes du Client sans indemnité, outre la mise en œuvre des dispositions prévues à l'article 8.2 (Résiliation pour faute) des présentes CGV.

10.2.3 Garanties du Client

Le Client garantit ROCKETCHART, ainsi que ses sociétés affiliées et filiales, leurs dirigeants, administrateurs, employés, agents, à l'encontre de toute réclamation ou demande, y compris les frais d'avocats raisonnables, faite par un Tiers du fait de la violation des CGV ou des [CGU](#), de leur utilisation abusive des Services ou de la violation de toute loi ou des droits d'un Tiers.

Le Client reconnaît utiliser la Plateforme dans le respect des lois et règlements en vigueur. Dans le cas où ROCKETCHART serait tenue solidairement responsable dans le cadre de toute procédure administrative ou judiciaire, du fait de l'utilisation irrégulière de la Plateforme par le Client, le Client s'engage à indemniser ROCKETCHART à hauteur de l'intégralité des sommes qui pourraient lui être réclamées.

Article 11 - Sous-traitance

Sans préjudice des dispositions de l'article 13.3.3, ROCKETCHART se réserve le droit de faire appel à des sous-traitants pour l'assister dans la réalisation de l'objet des présentes CGV et pour le recouvrement des sommes dues par le Client.

Article 12 - Propriété intellectuelle

12.1 Propriété intellectuelle de ROCKETCHART

La Plateforme et le Site appartiennent sans aucune limitation à ROCKETCHART.

Le Client et les Utilisateurs sont autorisés à utiliser la Plateforme conformément aux CGV, et tous les droits non expressément accordés sont réservés.

À l'exception des Données Clients et des Données à Caractère Personnel du Client qui

appartiennent exclusivement au Client, les Services et l'ensemble de ses contenus sont la propriété exclusive de ROCKETCHART. ROCKETCHART ne consent à chaque Client qu'un droit non-exclusif, incessible et temporaire d'utiliser la Plateforme pour bénéficier de ses Services.

Les Services, de même que l'intégralité des données figurant sur les Sites et la Plateforme, sont protégés les droits de propriété intellectuelle et les conventions internationales. Ces éléments ne peuvent en aucun cas faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange, vente, distribution ou transmission à l'exception des cas expressément autorisés par la loi ou prévus au Contrat. Les fonctionnalités des Services ne sauraient être utilisées à des fins de violation ou de détournement de ces droits de propriété intellectuelle.

Le Client s'interdit tout usage des Services à des fins autres que celles expressément prévues au Contrat, de même qu'il s'interdit de diffuser, publier, vendre ou d'échanger de quelque manière que ce soit, les contenus auxquels il accède et plus généralement de porter atteinte, directement ou indirectement, de quelque façon que ce soit aux droits de ROCKETCHART.

Le Client s'engage à ne pas reconstituer ou tenter de reconstituer, à partir des données et/ou au moyen des Services, une base de données visant à offrir, directement ou indirectement, à titre gratuit ou à titre onéreux, les mêmes Services ou des Services comparables, à toutes personnes tierces à son entreprise dans le but de contourner la personnalisation d'accès aux Services dont il bénéficie.

Le Client s'engage plus généralement à ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle détenus par ROCKETCHART sur les Services ou tout autre élément figurant sur les Sites et la Plateforme protégé par un droit de propriété intellectuelle, en ce compris les marques et logos. Aucune utilisation du nom ou de la marque de ROCKETCHART ne peut intervenir sans son consentement préalable.

12.2 Propriété intellectuelle des Clients

Aucune des Parties n'acquiert de droit de propriété intellectuelle sur les bases de données de l'autre, ni sur ses marques, dessins, graphiques, écrans ou logiciels.

Ainsi, les Données du Client appartiennent au Client, qui autorise cependant ROCKETCHART à utiliser ces données, exclusivement dans les conditions et limites prévues par les présentes CGV.

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, les Parties conviennent également que ROCKETCHART pourra mentionner la dénomination sociale et/ou le nom commercial du Client et reproduire les marques et logos de ce dernier à titre de référence sur tous supports de communication, notamment sur ses sites Internet.

Article 13 - Protection des Données à Caractère Personnel

Les dispositions concernant la protection des Données à Caractère Personnel telles qu'issues de la Loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du Règlement européen sur la protection des données personnelles (« RGPD ») sont situées dans un document annexe intitulé [Politique de Confidentialité](#), disponible sur le Site.

13.1 Description et finalités du traitement, données collectées

ROCKETCHART recueille et traite les données que les Utilisateurs fournissent volontairement afin d'accéder à la Plateforme, d'utiliser la Plateforme ainsi que les données relatives aux préférences des Utilisateurs et au trafic, conformément à sa [Politique de confidentialité](#) et à sa [Politique de cookies](#).

Les personnes concernées par le traitement sont : le Client, les salariés du Client, les prospects et les fournisseurs ;

ROCKETCHART collecte les Données à Caractère Personnel des Utilisateurs telles que : nom, prénom, courriel, adresse, numéro de téléphone, adresse IP...

Les finalités du traitement sont :

- La fourniture des sites web et de leurs différentes fonctionnalités ;
- La consultation de nos Sites ;
- La fourniture des services proposés par ROCKETCHART (création des Comptes)
- L'inscription à des démonstrations en ligne, ou à nos événements ou concours ;

- La gestion de la sécurité du Site et de la Plateforme ;
- La gestion et le suivi de la relation commerciale (Abonnements, Commandes, paiements, réclamations et support) ;
- La gestion des prospects et demandes d'informations (envoi d'offres commerciales, newsletters ;
- L'élaboration de statistiques commerciales et de fréquentation de nos services ;
- L'analyse des performances et la personnalisation du contenu présent sur le Site afin de proposer un contenu adapté à vos préférences (langage, affichage...) ;
- La gestion des avis des Utilisateurs sur les Services ou contenus ;
- La gestion des demandes d'exercice des différents droits des Utilisateurs : droits d'accès à leurs Données à Caractère Personnel, droits de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité et de limitation du traitement.

13.2 Obligations des Parties : général

Les Parties reconnaissent que ROCKETCHART sera amenée à traiter les Données à Caractère Personnel renseignées par le Client dans la Plateforme, en sa qualité d'Éditeur de la Plateforme, pour les seules finalités et dans les conditions convenues dans les CGV, afin de réaliser l'objet des présentes CGV et remplir les obligations qui lui incombent.

ROCKETCHART s'engage à traiter les Données à Caractère Personnel :

- En sa qualité de responsable du traitement, le Client est responsable du respect de ses propres obligations légales et réglementaires en matière de traitement de Données à Caractère Personnel. Le Client reconnaît que les mesures mises en œuvre dans le cadre des présentes CGV par ROCKETCHART constituent des garanties suffisantes de conformité au regard de la réglementation, et le Client s'engage à se conformer à tout moment aux lois et règlements en vigueur en la matière.
- En sa qualité de sous-traitant, ROCKETCHART se limite à suivre les instructions documentées du Client en matière de traitements, sous réserve d'alerter le Client en cas d'instructions données non conformes à la réglementation.

Les Parties reconnaissent que la réalisation de l'objet des présentes CGV et l'utilisation de la Plateforme constituent les instructions documentées du Client. Il est précisé que toute instruction non documentée par écrit, ou non conforme à la réglementation n'est pas prise en Compte par ROCKETCHART.

ROCKETCHART informe immédiatement le Client si, selon lui, une instruction constitue une violation du présent règlement ou d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres relatives à la protection des Données à Caractère Personnel.

Il est entendu que ROCKETCHART ne saurait être tenue pour responsable des décisions prises par le Client en tant que responsable du traitement. Notamment, si le Client utilise la Plateforme pour traiter des Données ou catégories de Données à Caractère Personnel (telles que des données sensibles au sens du RGPD) le Client le fait à ses risques et périls, en sa qualité de responsable de traitement, et ROCKETCHART ne pourra être tenue pour responsable en cas de manquement à la réglementation.

Le Client s'engage à alerter ROCKETCHART sans délai, en cas d'évolution des demandes du Client, entraînant ou risquant d'entraîner un changement de statut de ROCKETCHART au regard de la réglementation.

13.3 Obligations du sous-traitant

13.3.1 Coopération et assistance

Le Client reconnaît que les diligences suivantes satisfont à l'obligation de coopération et d'assistance de ROCKETCHART pour lui permettre d'assurer la conformité du traitement à la réglementation, s'agissant notamment :

- des notifications de violations, qui seront transmises par ROCKETCHART dans les meilleurs délais après avoir pris connaissance de ladite violation ;
- des demandes d'exercice des droits des Clients du Client (accès, rectification, opposition, portabilité). En sa qualité de sous-traitant, ROCKETCHART se limite à assister le Client pour lui permettre de remplir ses propres obligations. Ainsi, ROCKETCHART ne répond jamais pour le Compte du Client aux demandes d'exercice qui lui sont adressées directement : dans l'hypothèse où ROCKETCHART viendrait à être destinataire d'une telle demande, ROCKETCHART la transmet au Client dans les meilleurs délais afin, que ce dernier puisse gérer les suites à lui donner ;
- des documents et informations nécessaires à la satisfaction par le responsable de traitement de ses obligations d'Accountability.

13.3.2 Sécurité et confidentialité

En sa qualité de responsable du traitement, le Client détermine et respecte les mesures techniques et organisationnelles relatives à la sécurité et la confidentialité des Données à Caractère Personnel traitées. Le Client reconnaît que les mesures de sécurité qui lui sont communiquées préalablement à la souscription satisfont à l'obligation de sécurité et de confidentialité nécessaires à la conformité du traitement à la réglementation.

13.3.3 Sous-traitance ultérieure

Le Client accepte que ROCKETCHART puisse faire appel à des sous-traitants ultérieurs agissant en son nom et pour son Compte, afin de l'assister dans les opérations de traitement des Données à Caractère Personnel du Client.

ROCKETCHART apporte toutes les précautions nécessaires au choix de ses sous-traitants à qui sont confiées les Données à Caractère Personnel de ses Clients et informe le Client de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement d'un sous-traitant ultérieur par tout moyen écrit à sa convenance.

Le Client peut s'opposer à un tel ajout ou remplacement en le notifiant à ROCKETCHART par écrit dans les dix (10) jours suivant la réception de l'avis d'ajout ou de remplacement envoyé par ROCKETCHART. Le Client reconnaît et accepte que l'absence d'objection dans le délai susvisé équivaille à une acceptation de sa part d'un nouveau sous-traitant. Dans le cas où le Client s'opposerait à la désignation d'un sous-traitant ultérieur pour un motif légitime, les Parties conviennent de ce que l'une ou l'autre des Parties peut résilier la Souscription.

ROCKETCHART conclut un Contrat avec tout sous-traitant ultérieur contenant les mêmes obligations que celles fixées aux présentes CGV, notamment en imposant au sous-traitant ultérieur de ne traiter les Données à Caractère Personnel du Client que conformément aux instructions écrites de ROCKETCHART.

ROCKETCHART demeure pleinement responsable à l'égard du Client pour tout traitement effectué par le sous-traitant ultérieur en violation des obligations des présentes CGV.

13.3.4 Audits

Si le Client estime nécessaire d'effectuer un audit pour vérifier la conformité de la Plateforme à la réglementation et aux présentes CGV, ROCKETCHART accepte de s'y soumettre dans les conditions suivantes :

- ROCKETCHART met à la disposition du Client à sa demande et par email la documentation nécessaire pour démontrer le respect par ROCKETCHART de ses obligations en qualité de sous-traitant. Si le Client estime que cette documentation ne lui permet pas de démontrer la conformité à la réglementation, le Client formule une demande d'audit sur site, justifiée et documentée, par lettre recommandée avec avis de réception.
- l'audit doit être effectué par un auditeur indépendant de réputation notoire, ne concurrençant pas les activités commerciales de ROCKETCHART. Cet auditeur indépendant est choisi par le Client et accepté par ROCKETCHART.

Il doit posséder les qualifications professionnelles requises et est soumis à un accord de confidentialité.

Les Parties reconnaissent que tous rapports et informations obtenus dans le cadre de cet audit sont des informations confidentielles.

La date de début de l'audit, la durée et le périmètre de l'audit sont définis d'un commun accord par les Parties avec un préavis minimum de 30 jours ouvrés. La fréquence des audits est limitée à un audit par an et ne doit pas perturber l'activité de ROCKETCHART.

L'audit ne peut être effectué que durant les heures d'ouverture de ROCKETCHART. L'audit ne comporte pas d'accès aux informations non liées aux traitements réalisés conformément aux présentes CGV, ni d'accès physique aux serveurs sur lesquels est sauvegardée la Plateforme.

Le Client supporte l'intégralité des frais et dépenses occasionnés par l'audit et rembourse à ROCKETCHART tous les frais engagés à cet effet, notamment, le temps consacré à l'audit sur la base du taux horaire moyen du personnel de ROCKETCHART ayant collaboré à l'audit.

13.3.5 Localisation - Transferts des données

Les Données à Caractère Personnel des Utilisateurs sont stockées en Irlande (Union Européenne) sur les serveurs de ROCKETCHART, lesquels sont hébergés par la Société Amazon Web Services (AWS). Les bases de données sont hébergées par les Sociétés MongoDB Atlas et Redis Cloud. Le Site est hébergé par la Société Netlify et l'hébergement applicatif est effectué par la Société Heroku.

Lorsque ROCKETCHART transfère des Données à Caractère Personnel vers des prestataires établis hors Union Européenne, ROCKETCHART s'assure au préalable que les transferts bénéficient d'un niveau de protection équivalent à celui de l'Union et sont assortis des garanties appropriées, notamment celles prévues par les articles 45 et 46 du RGPD, en particulier les Clauses Contractuelles Types de la Commission Européenne.

13.3.6 Restitution, destruction de Données à Caractère Personnel

Dans un délai de 30 jours à compter de la demande adressée par le Client à ROCKETCHART, ROCKETCHART rendra immédiatement au Client toutes les Données à Caractère Personnel et toutes les copies de celles-ci, ou bien, supprimera ou détruira en toute sécurité les Données à Caractère Personnel.

En tout état de cause, les données sont supprimées en toute sécurité dans les 45 jours après la fin de l'Abonnement.

13.3.7 Registre des activités relatives au traitement

ROCKETCHART s'engage à tenir un registre concernant toutes les catégories d'activités relatives au traitement des Données à Caractère Personnel effectuées pour le Compte du Client contenant :

- le nom et les coordonnées de ROCKETCHART et de ses sous-traitants ultérieurs, ceux du Client ;
- les catégories des traitements effectués pour le Compte du Client ;
- le cas échéant, les transferts de Données à Caractère Personnel vers un pays Tiers ou à une Organisation Internationale et les documents attestant de l'existence des garanties appropriées imposées par les articles 45 et suivants du RGPD ;
- une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles visées à l'article 32 du RGPD.

Article 14 - Récupération et suppression des données

Le Client a la possibilité de récupérer ses tableaux de trésorerie directement sur son interface utilisateur.

ROCKETCHART supprimera de ses serveurs le Contenu des Clients dans un délai de quarante-cinq (45) jours après la fin de leur abonnement, sauf pour les éventuels Contenus dont la conservation plus longue serait imposée par la législation ou un intérêt légitime.

Article 15 - Confidentialité

Les « Informations Confidentielles » sont, sans que cette liste soit limitative, toutes les informations et données communiquées par une Partie à l'autre Partie, dans le cadre de l'exécution du Service, par écrit et/ou oralement, sous forme notamment de graphiques, dessins, plans, rapports, listes de Clientèle, listes de prix, résultats, Comptes rendus de réunions, instructions et autres éléments de quelque forme que ce soit.

Chaque Partie s'engage en son nom (et au nom et pour le Compte de ses mandataires sociaux, salariés et sous-traitants) à conserver strictement confidentiel, en utilisant les mêmes moyens et procédés que ceux utilisés pour ses propres informations confidentielles, les Informations Confidentielles.

Cette obligation de confidentialité ne couvre pas les Informations Confidentielles :

- qui sont dans le domaine public à la date de leur communication ni celles qui sont tombées dans le domaine public postérieurement à cette date (sans que ce fait résulte d'une violation des CGV) ;
- qui ont été communiquées à une Partie à titre non confidentiel par une source autre que l'autre Partie, à condition que ce ne soit pas en violation d'un accord de confidentialité ou des CGV, et ;
- qu'une disposition législative ou réglementaire ou une décision de justice ou une autorité quelconque obligerait à divulguer.

Article 16 - Assurance

Chacune des Parties s'engage à maintenir en vigueur, pendant toute la durée de réalisation du Contrat, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, une police d'assurance garantissant les dommages pouvant survenir à ses biens et personnel, ainsi qu'une police couvrant sa responsabilité professionnelle, de manière à couvrir les conséquences pécuniaires des dommages corporels, matériels et immatériels dont elle

aurait à répondre, causés par tout événement et qui seraient le fait de ses collaborateurs et/ou sociétés partenaires éventuels lors de l'exécution du Contrat.

Article 17 - Dispositions générales

17.1 Loi applicable

Le Contrat est interprété et régi conformément au droit français.

Dans les limites prévues par les lois en vigueur, tout litige quant à sa validité, son interprétation ou son exécution, sera soumis à la compétence exclusive des juridictions du ressort du siège social de ROCKETCHART, y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

17.2 Cession

ROCKETCHART peut décider de céder ou transférer les droits ou obligations que lui confèrent les présentes CGV sous réserve que le Client bénéficie des mêmes obligations que ROCKETCHART et, ce, dans les mêmes conditions.

17.3 Convention de preuve

Les Parties conviennent que tous les écrits, notamment l'écrit électronique (email, sms, live chat, échange sur la Plateforme), échangés entre eux ainsi que toutes données, notamment techniques, font foi et prouvent valablement la teneur de leurs échanges et de leurs engagements.

17.4 Contact

ROCKETCHART peut être contactée, à tout moment, par courriel à l'adresse email suivante : hello@rocketchart.co ou à l'adresse postale : ROCKETCHART, 130 route de la vesancière 01170 Vesancy, France.

17.5 Force Majeure

Aucune Partie ne sera responsable pour tout défaut ou retard dans l'exécution causé par un cas de Force Majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. De plus, les Parties conviennent que constitue un cas de Force Majeure les incendies, épidémies, pandémies et état d'urgence sanitaire, inondations, catastrophes naturelles, tremblement de terre, arrêt des connexions Internet par le fournisseur d'accès, actes de vandalisme et cyber-attaques, grèves, lock-out.

Dans cette hypothèse, les obligations des Parties seront suspendues à compter de la notification de cette cause exonératoire par l'une des Parties à l'autre Partie et cela, jusqu'à sa cessation.

Dans la mesure où de telles circonstances se poursuivraient pendant une durée supérieure à quinze (15) jours, les Parties conviennent d'engager des discussions en vue de modifier les termes de leurs engagements respectifs.

Si aucun accord ou aucune alternative n'était possible, ces engagements pourront alors être dénoncés sans dommages et intérêts, sur simple notification écrite par lettre recommandée avec accusé de réception, sans indemnité ni préavis.

17.6 Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-16-1 III. du Code de la consommation, les professionnels ne bénéficient pas du droit de rétractation pour les Contrats conclus à distance.

17.7 Signature électronique

Les Parties conviennent de mettre en œuvre un processus de dématérialisation et de signature électronique.

Les Parties s'engagent à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante des éléments des documents PDF adressés et validés, ou signés par voie électronique sur le fondement de leur format ou de leur nature électronique.